

1150 : Premiers habitants.

Le vaste territoire des terres des Michaille donné en l'an 930 au titre de la mainmorte par Albitius deuxième comte de Genève aux moines de l'abbaye Saint Pierre de Nantua prit son essor au début du XII^e siècle.

Cette charte importante nous apprend que le père de ce comte s'appelait Robert et sa mère Richilde ; que l'église du monastère de Nantua était sous le vocable de Saint Pierre. On voit que les lieux d'Echallon, Chivillat, Saint Germain étaient des forêts de chasse du comte. Sa donation est faite pour le salut de son âme et de celle de sa femme, pour l'entretien du luminaire, les dépenses des sacrifices et pour qu'on psalmodiât dans l'église de l'abbaye. Le comte de Genève se réserve néanmoins l'usufruit de ce qu'il donne, tant pour lui que pour ses enfants ; cependant il en cède tout de suite la dîme au monastère.

Dans cette donation il apparaît que Champfromier existait à cette époque reculée puisqu'il existait une église sous le vocable de Saint Martin d'Auxerre, Giron existait sûrement puisque qu'il tire son nom d'une émigration celtibérienne qui aurait appelé ce lieu en souvenir de leur patrie Gironna.

Le premier soin des moines fut d'établir au sein des forêts des colons pour en défricher le sol.

Au moyen de concessions territoriales ils y appelèrent des habitants qui vont créer les villages de Montanges ou agrandir et repeupler peu à peu les villages de Champfromier, d'Echallon, Saint Germain et Belleydoux.

La construction à Montanges de l'église paroissiale Saint André demandée par les moines de Nantua correspond bien à la date d'installation de ces premiers habitants.

Plus tard pour mieux protéger ces villageois les prieurs de Nantua vont faire construire de véritables forteresses pour faire face aux nombreux ennemis : Echallon, Saint Germain au confluent du Combet et de la Semine et enfin Gobet.

Durant la période du XII^e les confrontations vont être nombreuses entre les monastères de Nantua, Saint Claude et l'abbaye cistercienne de Chezery. Ces conflits vont profiter aux seigneurs locaux qui vont tour à tour dominer ou s'effacer les uns devant les autres.

En 1100, l'abbaye de Nantua qui depuis sa fondation était rattachée à l'archevêché de Lyon est cédée à l'abbaye de Cluny en étant réduit au rang de prieuré.